



Le 17 février 2010

# **Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Inventaire et schéma de valorisation du petit patrimoine local

## **Cahier des charges**

- 1- Contexte
- 2- Objectifs
- 3- Contenu de l'étude
- 4- Organisation et gouvernance
- 5- Références
- 6- calendrier
- 7- rendu de l'étude
- 8-Contact

## 1) Contexte

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné est situé à l'extrême nord du département de l'Isère. Il couvre 2 Communautés de Communes : L'Isle Crémieu, le Pays des Couleurs et trois communes de la Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon Satolas : Janneyrias, Pont-de-Chéruy et Chavanoz, soit 42 communes.

La plus grande partie du territoire (notamment l'Isle Crémieu et le Pays des Couleurs) est ponctué d'éléments urbains, vernaculaires, paysagers, diversifiés et variés (maisons fortes, lavoirs, patrimoine industriel...). Ce patrimoine est encore trop peu mis en valeur et préservé. Aussi, il semble nécessaire de développer les projets patrimoniaux en termes de valorisation touristique, mais aussi de connaissance et d'appropriation par la population locale.

Si certains inventaires ont été réalisés (DRAC, Conseil général de l'Isère, AMAPAC), un schéma de valorisation comprenant l'inventaire mais aussi une stratégie de mise en valeur et de promotion à l'échelle des 42 communes n'a jamais été réalisé.

Aussi, afin de maintenir la conservation de ce patrimoine sur ce territoire, le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, les Communautés de communes et les communes concernées désirent engager une réflexion sur sa valorisation et sa promotion. Par ailleurs, cette étude est mentionnée dans le Document d'Orientations Générales (DOG) du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, qui le préconise pour notamment proposer par la suite des « mesures ciblées en faveur du patrimoine bâti ».

Les élus du territoire ont décidé d'élaborer une action dans leur projet CDRA. Cette action 2-4 concerne la mise en place d'un « inventaire, la préservation et la mise en valeur des différents types de patrimoine bâti rural ».

La mission globale correspondant à l'action 2-4 du CDRA est répartie en 3 phases : Inventaire et schéma de valorisation, Travaux de valorisation et Actions de communication. Cette étude ne vise que la première phase même si des orientations vers les travaux à réaliser seront définies. Le budget global de l'action est de 500 000 €.

## 2) Les objectifs de l'étude

L'étude a pour objectifs de préserver et de mettre en valeur le petit patrimoine local : bâti, architectural, industriel, paysager, éléments naturels...sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire 42 communes. C'est aussi de favoriser la prise de conscience collective de la richesse du petit patrimoine local et de son potentiel touristique.

### **2-1 La méthode de travail devra permettre aux acteurs du territoire (Communautés de communes, communes, SYMBORD, associations locales) de :**

- Connaître les éléments du petit patrimoine des communes.
- Définir des priorités de travaux de restauration et de valorisation des différents éléments du petit patrimoine sur l'ensemble du territoire.
- Faire des liens et identifier des produits de développement touristique.

### **2-2 Ces objectifs se répartissent comme suit**

- a) Un inventaire large de tout le petit patrimoine local (public/privé d'utilisation publique)
- b) Définition d'un schéma de valorisation : approfondissement des données des éléments répertoriés en phase 1 en fonction des thèmes retenus ; Cibler les éléments à aménager et donner des priorités de travaux et de valorisation.
- c) Donner des pistes de réflexion sur la mise en place de produits touristiques autour de la valorisation du petit patrimoine.

### **3) Contenu de l'étude**

#### **3-1 Inventaire**

- Un inventaire par commune devra être dressé. Il prendra en compte les éléments publics et privés à usage public de chaque municipalité. Cet inventaire sera ensuite adressé à chaque commune (y compris une cartographie).
- Le bureau d'études devra spécifier sur quelle typologie de patrimoine il souhaite intervenir en précisant quels éléments seront pris en compte.
- Afin de définir des thèmes porteurs, il sera nécessaire de classer ces éléments en sous-parties : patrimoine religieux, industriel, naturel...et de définir l'état sanitaire global de ces éléments (très bon, bon, moyen, médiocre...).

#### **3-2 Schéma de valorisation**

Une fois l'inventaire réalisé, le bureau d'études devra mettre en place une méthodologie permettant de définir des priorités liées à la valorisation du petit patrimoine, et de cibler les travaux à effectuer. Ce schéma de valorisation devra être défini comme suit :

- a. faire ressortir des fils conducteurs, des points communs
- b. Faire des propositions thématiques et dont les éléments choisis seront plus détaillés que dans l'inventaire. Des priorités de travaux et de mise en valeur devront être établies. L'état sanitaire de l'élément sera plus détaillé et devra mettre en lumière les aménagements à effectuer. Ces propositions tiendront compte de la propriété et de l'usage du bâti concerné.
- c. Des propositions d'outils de valorisation touristique (circuits touristiques...).
- d. Donner des orientations pour que la protection et la mise en valeur du petit patrimoine soient prises en compte dans les futurs PLU.

Une attention toute particulière devra être portée sur la prise en compte du développement durable (travaux, ressources locales...). A ce titre, une intervention sur le patrimoine bâti devra être recommandée en fonction des spécificités de l'élément et du savoir-faire local. Un guide des bonnes pratiques pourrait être élaboré.

#### **4) Organisation-Gouvernance**

Le maître d'ouvrage de cette action est le SYMBORD, en partenariat avec les Communautés de Communes du Pays des Couleurs et de l'Isle Crémieu, les communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont-de-Chéruy.

Aussi, afin d'assurer le suivi tout au long de l'étude, il paraît essentiel de mettre en place un Comité de suivi Patrimoine qui pilotera l'étude. Ce Comité de suivi (composé du SYMBORD, CCIC et CCPC, communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont-de-Chéruy, Région, Département, CAUE) s'est déjà rencontré à 2 reprises.

En outre, un Comité restreint de suivi technique réunissant les élus référent et les techniciens des collectivités concernées accompagnera le travail du bureau d'études retenu et prendra des options d'orientation en fonction des éléments choisis.

Le bureau d'études retenu devra par ailleurs entrer en contact avec l'ensemble des communes concernées, ainsi que les associations locales, afin de les informer du travail en cours et de consulter les données déjà acquises.

#### **5) Contenu de la proposition**

La proposition devra comprendre :

- 1) La composition de l'équipe
- 2) Les compétences de l'organisme
- 3) Les références dans les domaines suivants :
  - Inventaire lié au patrimoine
  - Ingénierie patrimoniale et historique
  - Notions d'urbanisme
- 4) La méthodologie et les moyens mis en œuvre
- 5) La proposition de prix

Le bureau d'étude s'engage à respecter un délai de restitution du dossier de présentation.

#### **6) Calendrier**

Délais de réalisation :

- Inventaire du patrimoine : à présenter en décembre 2010
- Schéma de valorisation : à présenter en février 2011
- Travaux prévus en 2011

## **7) Rendu de l'étude**

Pour chaque phase, le bureau d'études retenu s'engage à fournir une version papier en 3 exemplaires ainsi qu'une version informatique (CD-Rom). Il devra en outre remettre un inventaire cartographié par commune à la commune et la Communauté de communes concernées, et l'inventaire complet au SYMBORD.

## **8) Contact**

**Nicolas RIDEAU**

Chargé de mission Tourisme, Patrimoine et Déplacements doux

Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Maison Mestrallet-2ème étage

19 cours Baron Raverat

38460 Crémieu

Tel : 04 37 06 13 26

Fax : 04 74 96 35 90

[nicolas.rideau@symbord.fr](mailto:nicolas.rideau@symbord.fr)